



HAL
open science

Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02027324

HAL Id: hceres-02027324

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027324>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts plastiques

de l'Université Paris 1 - Panthéon
Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts plastiques

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140006031

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Paris 1 UFR 04 Arts plastiques et sciences de l'art 47 rue des Bergers 75015 Paris.

- Délocalisation(s) :

Enseignement des langues au Centre Pierre Mendès France.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Arts Plastiques* propose une modification de sa structure qui vise au renforcement théorique et pratique de la formation. Actuellement, elle possède une structure à deux parcours *Arts plastiques* et *Design et environnements*. La modification porte sur un parcours unique *Arts plastiques*. Par une réévaluation des pratiques traditionnelles, une consolidation des fondamentaux et un accès aux nouvelles technologies, la nouvelle organisation propose une harmonisation de la formation en un parcours unique qui en fait une formation solide et originale.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence *Arts plastiques* en fait une formation solide et adaptée aux théories et aux nouveaux médias de la création contemporaine et au milieu culturel. Elle offre des compétences étendues et spécifiques. Les enseignements consolident deux axes : créatif et théorique. Ces deux axes sont progressifs tout au long des trois années selon trois types d'enseignements : *génériques* à orientation théorique, *spécifiques* à orientation théorico-pratique et créative, *complémentaires* s'orientant vers des pratiques et des connaissances connexes. Une augmentation des heures d'enseignements génériques permet d'établir un socle commun à d'autres mentions du



domaine *Arts, lettres, langues*. Cela représente une mutualisation et un accès des fondamentaux de façon transversale.

Le dossier, très développé, laisse apparaître une bonne architecture des trois années de la licence. La première année est généraliste et méthodologique ; la deuxième année renforce les savoirs pratiques et techniques avec une orientation pour des préparations préprofessionnelles ; la troisième année est plus spécifique dans la création et la réflexivité en vue de la recherche en master ou de perspectives professionnelles.

Dans le cadre des cours magistraux, le dossier ne fait pas suffisamment apparaître un enseignement des théories anglo-saxonnes et de la critique de la postmodernité actuelles, à côté des théories modernistes bien présentes.

Par une réévaluation de la pratique du dessin dans les enseignements *spécifiques*, un socle pédagogique est proposé tout au long de la licence afin de développer les qualités d'observation, d'analyse, de conception, de maîtrise, et d'application des techniques et de leur transfert dans les nouvelles technologies.

Par ailleurs, les enseignements *complémentaires* apportent des pratiques et des connaissances nouvelles et favorisent les passerelles.

En deuxième année, de nouveaux enseignements sur l'environnement professionnel sont proposés afin de prendre connaissance des structures culturelles et de diffusion de l'art contemporain, et des missions dans les domaines public et privé, ce qui démontre une ouverture de la formation sur le monde culturel.

En troisième année, un enseignement de droit et d'économie devrait renforcer une formation qui a le souci d'une adaptation au champ culturel et artistique jusque dans ses axes pragmatiques et ses perspectives professionnalisantes. Des enseignements techniques et pratiques déjà effectifs à caractère préprofessionnel, tels que la pratique photographique et graphique, permettent à certains étudiants à l'issue de la licence d'avoir accès à un emploi. Des stages préprofessionnalisants sont encouragés.

Une bonne gestion de l'aide à la réussite intégrée aux travaux dirigés d'histoire de l'art et philosophie de l'art permet le développement des outils méthodologiques (rédiger, analyser, exposer).

Dans l'objectif d'un parcours unique, la mention *Arts plastiques* dispose d'une architecture permettant d'optimiser les connaissances et les compétences des enseignements *génériques*. À côté de cette aide à la réussite intégrée aux enseignements *génériques*, un stage de 18h centré sur la méthodologie des enseignements *génériques et spécifiques* est organisé pendant une semaine de soutien pédagogique. Les enseignements complémentaires facilitent l'intégration des étudiants en cas de réorientation de parcours : après un bilan avec l'étudiant et un enseignant référent, une décision commune de réorientation est prise, réduisant les échecs et les dysfonctionnements ; 60 % des demandes sont satisfaites.

Plus largement, l'Université met à disposition par le biais des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) une formation obligatoire des « cultures et compétences numériques » soutenue par le biais du C2i (certificat informatique et Internet) correspondant à 26h réparties sur 13 semaines. L'utilisation des TICE permet notamment aux étudiants en formation à distance via le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) d'accéder aux ressources numériques par des Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI) : mises en lignes de documents théoriques et artistiques que les enseignants alimentent eux-mêmes.

L'aide à la mobilité internationale relève de la politique de l'établissement et n'est pas spécifique à la mention, bien que l'UFR collabore de plus en plus activement avec la Maison des Relations Internationales.

Des partenariats ont été développés avec des établissements étrangers qui ne sont pas spécifiques à l'UFR (Pérou, Belgique, USA, Brésil, Canada, Italie, Espagne). L'acquisition d'une langue vivante est obligatoire sur tout le parcours de la licence.

Les membres de l'équipe pédagogique composée de responsables et d'enseignants référents sont disponibles sur rendez-vous. Les réunions d'information et de bilan sont nombreuses et accessibles aux étudiants. L'équipe de la mention *Arts plastiques* est très diversifiée en termes d'enseignants. Si les artistes sont bien représentés, les professionnels extérieurs le sont moins.



- Points forts :
 - Les enseignements mutualisés en histoire de l'art, philosophie de l'art, sciences humaines appliqués à l'art.
 - Le renforcement de ces enseignements par l'augmentation du nombre d'heures CM permet de libérer les TD pour la méthodologie.
 - L'équilibre entre une perspective théorico-critique et une perspective technico-pratique.
 - Les passerelles vers d'autres mentions permettant des réorientations souples par un socle commun fort (mutualisation).
 - Le souci de la professionnalisation.
 - Une formation assurée par un enseignement à distance.
- Points faibles :
 - Un défaut d'attractivité internationale.
 - Une sous-représentation des professionnels eu égards aux perspectives professionnalisantes de la formation.

Recommandations pour l'établissement

L'intégration de la méthodologie dans le cadre de travaux dirigés est une bonne piste à développer. Un appel fait à davantage de professionnels extérieurs pourrait permettre un nouveau cadre méthodologique lors de séances de groupes, et soutenir les orientations clairement manifestées par le dossier de la licence. Pour les partenariats avec l'étranger, des échanges plus actifs pourraient être pensés dans une collaboration plus rapprochée entre l'UFR et la Maison des Relations Internationales. En dernière instance, l'équilibre entre théorie et pratique ou réflexif et créatif, qui semble un choix judicieux de la formation, pourrait être optimisé à la condition d'intégrer davantage de méthodologie selon les deux axes privilégiés de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Paris, le 22 juillet 2013

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46
FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr
racspe@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des licences

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris 1 n'a pas apporté de réponse aux évaluations de l'offre des licences pour la mention suivante :

- 6031 – Arts plastiques

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.



Ph. Boutry
Philippe BOUTRY